



COMMUNE D'ICOGNE  
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne  
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09  
www.icogne.ch

## CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

### Votations fédérales du 24 septembre 2017

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 24 septembre 2017**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

#### Votations fédérales :

1. Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire», retirée) ;
2. Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ;
3. Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert **aux Abris**,

- **samedi 23 septembre 2017, de 18h00 à 19h00.**
- **dimanche 24 septembre 2017, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 25 août 2017

L'Administration communale

